

# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.



NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE  
L'HONORABLE  
ALLAN J. MACÉACHEN,  
VICE-PREMIER MINISTRE ET  
SECÉTAIRE D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
À LA 37<sup>E</sup> SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DES NATIONS UNIES,  
NEW YORK,  
LE 27 SEPTEMBRE 1982

---

(TRADUCTION)

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'abord de joindre ma voix à celle des délégués qui m'ont précédé pour vous féliciter de votre élection au poste de Président de la présente Assemblée générale.

Je suis très heureux d'avoir à nouveau l'honneur de m'adresser à cette Assemblée, après une absence de sept ans.

Dans une perspective internationale, sept ans, c'est peu. Pourtant, dans cet intervalle, de profonds changements se sont imposés à la communauté internationale et nous ont éloignés de l'optimisme relatif du milieu des années 70.

De fait, le monde connaît aujourd'hui une crise économique et politique aiguë. La grave détérioration des conditions économiques mondiales a eu pour effet de faucher les aspirations de toutes les nations, riches et pauvres. Les soubresauts politiques ont à maintes reprises ramené l'instabilité au sein de la communauté mondiale. De plus, ces divers forces sont en étroite interaction. Les crises politiques ont des conséquences économiques et les dislocations économiques engendrent l'instabilité politique.

Comment pouvons-nous tracer pour nos institutions une voie qui leur permettra de traverser cette période de sérieuses dislocations économiques et de dangereuses tensions politiques et qui servira les intérêts de tous les membres de cette Assemblée?

Lorsque nos institutions actuelles, ONU, FMI/Banque mondiale et GATT, ont commencé à prendre forme, on avait espoir de bâtir un réseau de relations qui aurait été à la mesure de la complexité du monde de l'après-guerre, et qui aurait contribué à le stabiliser. Aujourd'hui, il devient encore plus urgent de gérer l'interdépendance. Dans la crise actuelle, toutefois, il est inquiétant de constater qu'on a de plus en plus tendance à déprécier et à discréditer les institutions multilatérales. Parce que l'écheveau des problèmes internationaux résiste aux approches classiques, on s'attaque aux institutions au sein desquelles on recherche des solutions. L'ONU, en particulier, a été la cible de nombreuses critiques.

Nous ne pouvons être sans savoir que l'interdépendance est une réalité qu'il nous faut accepter, pour le meilleur ou pour le pire, et qu'aucune nation ne peut, seule, espérer régler ses problèmes. Le multilatéralisme - quelle que soit sa forme spécifique - représente le principal espoir que nous ayons de défléchir,

à l'échelle mondiale, l'aggression politique et économique qui ne peuvent que trop facilement surgir d'une longue période d'incertitude et de crainte.

Toutefois, ne nous leurrions pas - la crédibilité et l'efficacité des institutions multilatérales sont tributaires de la volonté politique des nations et de leurs dirigeants, de la volonté de trouver une réponse collective à de graves problèmes nationaux et internationaux.

La plupart des pays, développés et en développement, sont aux prises avec de forts taux d'inflation. Le ralentissement de la croissance et la stagnation, combinés aux déséquilibres du système des paiements internationaux, aggravent des problèmes d'endettement déjà sérieux. Dans nombre de cas, les niveaux sans précédent du chômage menacent jusqu'à la trame sociale et politique de nos sociétés et nourrissent le sentiment protectionniste. Au plan international, la crise économique a un effet dévastateur sur les perspectives de croissance et sur l'aide au développement. Les problèmes de service de la dette ont atteint des proportions telles qu'ils grèvent considérablement le système financier international.

Il en est résulté une propension de plus en plus grande au chauvinisme économique. Les pressions en faveur de soulagements à court terme mettent en péril le système multilatéral, et rétrécissent nos perspectives pour le plus long terme. Une résistance doit leur être opposée.

La réaction collective que commande la conjoncture économique a fait l'objet de discussions approfondies lors de la réunion annuelle FMI/Banque mondiale qui s'est tenue à Toronto. J'ai été encouragé de constater que les participants à cette réunion étaient résolus à considérer les problèmes économiques comme des problèmes communs appelant une action commune.

J'aimerais souligner deux thèmes importants à cet égard. D'abord, étant donné l'ampleur des difficultés financières de nombre de nos pays, il est impératif que le FMI dispose de ressources adéquates s'il doit continuer à jouer son rôle vital de promotion de l'ajustement dans les pays membres. C'est pourquoi le Canada appuie un relèvement substantiel des quotes-parts à l'occasion de la Huitième révision générale.

Deuxièmement, la conjoncture économique est telle que l'aide au développement est devenue encore plus essentielle pour un certain nombre de pays du tiers monde; il est donc important que les apports bilatéraux et

multilatéraux se poursuivent. Nous nous sommes réjouis de l'entente intervenue à Toronto pour maintenir un niveau de financement adéquat pendant toute la durée de l'IDA VI.

La tendance à l'introversion économique exerce également des pressions sur le système commercial multilatéral. Le sentiment protectionniste engendré par les dislocations économiques est un problème épineux pour tous les gouvernements, y compris le mien. Néanmoins, il est absolument essentiel que nous répondions à ces pressions collectivement pour réduire au minimum leur impact négatif et éviter de miner le GATT, car cette organisation nous a énormément aidés à promouvoir la croissance économique dans tous les pays, tant développés qu'en développement. Tout affaiblissement sérieux du GATT par des politiques du sauve-qui-peut n'épargnerait personne en fin de compte. Le GATT peut et doit être renforcé.

Le Canada présidera la Session annuelle de 1982 des Parties contractantes au GATT qui se tiendra au niveau ministériel en novembre. Nous croyons que cette réunion constituera un test majeur de notre détermination collective de gérer un système interdépendant.

L'intense préoccupation pour les questions économiques internes fait également obstacle à nos efforts pour maintenir les programmes d'aide au développement. Comment réagir à l'inévitable raréfaction des ressources? Comment répondre aux difficultés inhérentes à l'augmentation des crédits d'aide au développement?

Nous devrions tous -- donateurs nationaux et organismes multilatéraux -- rationaliser l'affectation des ressources disponibles pour en maximiser l'effet. Cette sélectivité obligatoire ne donnera des résultats optimaux que si les donateurs privilégient les secteurs où ils ont davantage de compétences et de ressources. Ainsi, le Canada a choisi de concentrer ses efforts dans trois domaines où il a une expérience nationale considérable: le secteur agro-alimentaire; le secteur énergétique, et plus particulièrement l'exploration pétrolière; et les ressources humaines.

Face à la raréfaction des ressources, nous devrions également tirer parti, de façon rationnelle et opportune, de toutes les occasions de renforcer la coopération. Sous ce rapport, je suis déçu que la question des négociations globales n'ait pas progressé depuis le Sommet de Versailles. Le Canada est d'avis que la résolution de compromis préparée à Versailles constituait une étape importante dans notre recherche d'une formule de lancement.

Je regrette qu'il n'ait pas été possible de faire à New York un compromis acceptable.

Les problèmes économiques sont encore plus vexants et potentiellement dangereux du fait qu'ils se mêlent à de graves tensions politiques. L'instabilité politique a des conséquences qui débordent de beaucoup le théâtre même du conflit. Dans un monde où les distances disparaissent, les vulnérabilités et les tragédies régionales deviennent une source de préoccupation commune.

Nous avons assisté à la longue agonie du Liban et, il y a 10 jours à peine, à l'horreur du massacre de Palestiniens. Ces terribles événements nous montrent de façon saisissante le prix qu'il faut payer lorsque l'on cherche à régler des problèmes politiques par des moyens militaires, lorsque les querelles entre nations, entre peuples et entre factions politiques remplacent les négociations, lorsqu'on mésutilise ou ignore les instruments que la communauté internationale a créés pour régler les différends et empêcher la souffrance humaine.

Je veux souligner que le Canada accorde un ferme appui à la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban et qu'il fait siennes les résolutions du Conseil de sécurité réclamant le retrait d'Israël de Beyrouth-Ouest et de l'ensemble du Liban. Aucune force étrangère ne devrait rester dans ce pays sans le plein consentement du gouvernement libanais; autrement, ce pays ravagé ne pourra connaître à nouveau la stabilité.

Par ailleurs, il est tout aussi important d'intensifier les efforts pour régler les problèmes qui sont au coeur du conflit arabo-israélien. Les événements tragiques des derniers mois illustrent plus que jamais la nécessité d'une solution juste et permanente qui garantisse les droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à une patrie en Cisjordanie et à Gaza, ainsi que le droit d'Israël d'exister dans la sécurité et la paix. D'importantes propositions en vue d'un tel règlement ont récemment été faites; à cet égard, les propositions américaines du 1er septembre ouvrent des avenues qui devraient être explorées avec vigueur.

D'autres sources de conflit continuent d'alimenter le niveau généralement élevé des tensions internationales. La Pologne continue de retenir tout particulièrement notre attention, non seulement parce que nous nous préoccupons de libertés et droits fondamentaux du peuple polonais, mais aussi en raison des sérieuses incidences de cette situation sur la stabilité au coeur même de l'Europe.

En Afghanistan et au Cambodge, les occupations militaires déplorables se prolongent, entrant en contradiction flagrante avec les objectifs et idéaux de cette Organisation et de sa Charte. L'occupation de l'Afghanistan par les Soviétiques et celle du Cambodge par les Vietnamiens continuent de violer la souveraineté des pays agressés et de faire fi des résolutions de cette Assemblée. Cette année encore, nous serons invités à nous prononcer sur des résolutions concernant l'Afghanistan et le Cambodge; j'incite tous les États membres à les appuyer.

La péninsule de Corée est depuis longtemps une source de tensions et de préoccupations. Mais nous sommes encouragés par l'offre qu'a faite plus tôt cette année le Président de la République de Corée de reprendre le chemin du dialogue et de la réconciliation sans poser de conditions, et nous espérons une meilleure intégration de la péninsule dans la communauté internationale.

Nous avons d'autre part lieu de nous préoccuper grandement de la mesure dans laquelle les conflits locaux ou régionaux s'alimentent à des systèmes idéologiques mutuellement incompatibles. Ces dernières années, l'échec de la détente et une anxiété croissante devant l'imprévisibilité des événements ont ravivé parmi nos populations la crainte d'une guerre nucléaire. Celles-ci craignent que tout ne soit en péril: les systèmes économiques et technologiques qui nous soutiennent, les systèmes politiques et sociaux qui les sous-tendent et même la biosphère qui assure notre existence.

Le monde nourrissait de grands espoirs pour la deuxième session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement. Ces espoirs se sont transformés en déception et en frustration lorsque la Session s'est achevée sans qu'il soit intervenu une entente définitive sur un programme global de désarmement. Mais ce serait diminuer la session et l'ONU en tant qu'institution que de conclure à purement et simplement à l'échec. Bien sûr, les résultats ont été décevants. Mais les attentes de bon nombre étaient probablement irréalistes, étant donné le climat international. Et, dans ce climat, la campagne pour le désarmement nucléaire doit absolument être menée à la table de négociation. Mon pays appuie fermement les négociations actuelles de Genève visant à limiter et à réduire le niveau des armes nucléaires.

Le Canada a choisi de contribuer au processus de maîtrise des armements et de désarmement en se concentrant sur la question vitale de la vérification et ce, en participant à l'échange international de données

sismologiques et en accroissant substantiellement la recherche en matière de vérification. J'invite instamment tous les membres à s'interroger sur la façon dont leurs ressources propres et leurs circonstances particulières peuvent contribuer au processus de contrôle des armements. La question est essentiellement la même que pour le développement. Comme la sélectivité s'impose, quelle contribution pouvez-vous apporter?

Je viens de vous présenter un écheveau de problèmes économiques et politiques compliqués qui commandent la réflexion. Dans quelle mesure l'ONU peut-elle y répondre? La question est urgente, parce que l'Organisation et ses institutions spécialisées se penchent sur la quasi totalité des problèmes humains.

La capacité qu'a l'ONU de gérer les situations de crise a été sérieusement mise en doute par des divisions au sein du Conseil de sécurité, par l'érosion du partage statutaire des pouvoirs entre le Conseil de sécurité et l'Assemblée, et par une série de résolutions inopérantes. L'introduction d'éléments polémiques étrangers dans les débats des institutions spécialisées s'est faite de plus en plus fréquente, portant atteinte à leur efficacité et à leur crédibilité. Les porte-parole de membres clés de l'ONU ont exprimé leur scepticisme concernant l'Organisation.

Si nous voulons faire pièce à ces critiques de l'ONU - qui viennent autant de l'extérieur que de l'intérieur -, nous devons lier plus étroitement nos politiques et notre comportement aux principes énoncés dans la Charte.

Nous devons en outre rappeler vigoureusement les remarquables contributions de l'ONU au développement du droit international. Comme l'expliquait éloquentement le Secrétaire général dans une déclaration prononcée le mois dernier à Montréal, l'Organisation des Nations Unies joue un rôle unique et absolument essentiel dans la promotion de la règle de droit. Seule l'ONU, qui représente pratiquement toute la communauté internationale, est capable de jouer ce rôle.

Cette année, la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer a réussi à produire un document qui fera époque, soit une constitution globale pour les océans du monde. La Conférence n'aurait pu produire une convention aussi englobante sans l'appui actif et la participation concrète de toutes les nations pendant les longues années qu'ont duré les négociations. Nous regrettons vivement qu'elle n'ait pu adopter le texte de la Convention par consensus. Aucun État ne peut ignorer le régime que

créé cette Convention, et nous ne devons pas nous laisser influencer par quelque tentative que ce soit de la miner.

L'ONU a réussi à légitimer l'examen international des violations des droits de l'homme et il est notable que le Secrétaire général ait identifié la promotion des droits de l'homme comme étant prioritaire. Le Canada soutiendra le Secrétaire général dans ces efforts. Il faut élaborer des procédures efficaces face aux violations flagrantes des droits de l'homme.

Le règlement des différends est un rôle d'une importance critique pour l'ONU. Quelles que soient les critiques que puissent lui valoir ses efforts à ce chapitre, il reste que l'Organisation est capable de succès notables. En ce qui concerne la Namibie, l'ONU a élaboré un plan de règlement équilibré qui devrait permettre à ce territoire d'accéder à l'indépendance de façon pacifique, et elle a réussi à le faire accepter de façon générale. Les progrès substantiels qui ont été réalisés doivent être attribués en partie à la persévérance et à l'approche constructive des États de première ligne et de la SWAPO. Nous espérons que les problèmes en suspens seront rapidement réglés.

La nomination d'un nouveau Secrétaire général survient à un moment où l'ONU fait face à des problèmes sans précédent et où le besoin de réforme institutionnelle est devenu évident. Dans son premier rapport annuel, le Secrétaire général a traité de ce problème de façon directe et précise. Il y a présenté plusieurs suggestions innovatrices, visant particulièrement à accroître l'efficacité du Conseil de sécurité. Il s'est lui-même engagé à jouer un rôle plus direct en portant les questions urgentes à l'attention du Conseil. Ces propositions spécifiques -- et l'engagement de Javier Perez de Cuellar à rationaliser le processus administratif -- arrivent vraiment à point nommé et doivent être encouragées. Des réformes pragmatiques s'imposent, faute de quoi l'ONU perdra sa validité comme forum de négociations internationales non seulement en ce qui concerne la promotion de la paix et de la sécurité mais aussi le façonnement de notre avenir économique.

Les objectifs des institutions que nous avons créées sont soumis à des contraintes considérables et potentiellement paralysantes. Nous devons réaffirmer la vocation de ces institutions, et la force qui anime notre détermination doit être le sentiment de notre vulnérabilité commune.

La crise actuelle réclame intelligence et détermination. L'intelligence doit nous mener à une meilleure compréhension des forces politiques et économiques; la détermination doit reposer sur un engagement politique de faire les concessions nationales que nous dicte notre dépendance mutuelle. Nous ne pouvons ni ne devons permettre que les antagonismes ou que l'égoïsme détournent notre attention des nombreuses difficultés que nous connaissons, et que nous devons affronter ensemble.